

# Compte d'épargne-pension

## Demande de transfert

### Belfius vous rembourse les frais éventuels.

Si vous avez déjà effectué cette année un versement pour votre épargne-pension auprès d'une autre banque, nous vous conseillons de verser encore cette année le montant maximum que vous souhaitez épargner auprès de cette même banque. En effet, vous ne pouvez déposer qu'une attestation fiscale par an dans votre déclaration d'impôt. Entre-temps, vous pouvez déjà ouvrir un compte d'épargne-pension chez Belfius, sur lequel vous pourrez effectuer vos versements à partir de l'année prochaine.

Veillez noter que vous ne pouvez plus augmenter vos dépôts à partir de vos 55 ans, afin d'éviter une taxation défavorable. Vous trouverez plus d'infos à ce sujet sur [belfius.be/60ans](https://belfius.be/60ans).

Vous avez presque 55 ans ou plus, et vous n'avez pas toujours versé le montant maximum entre vos 50 et 55 ans auprès de votre autre institution financière? Dans ce cas, votre maximum personnel peut être inférieur au maximum légal. Nous ne pouvons déterminer ce maximum personnel que lorsque nous aurons reçu l'historique de vos versements auprès de cette autre banque.

### Vous pouvez transférer votre compte d'épargne-pension chez Belfius si vous:

- ouvrez un compte d'épargne-pension Belfius
- déterminez une clef de répartition parmi les produits proposés (modifiable à tout moment)
- résiliez votre ordre permanent auprès de votre autre institution financière

### Vos coordonnées:

Prénom: ..... Nom: .....  
Rue: ..... Numéro: ..... Boîte: .....  
Code postal: ..... Localité: .....  
Date de naissance: ..... — ..... — .....

### Le compte d'épargne-pension Belfius sur lequel nous pouvons transférer les fonds

|0|5|9|-| | | | | | | | | | - | | |

### Les coordonnées de l'institution financière de laquelle vous voulez transférer le compte d'épargne-pension

Nom de l'organisme financier: .....  
Numéro du compte d'épargne-pension auprès de l'autre institution financière: | | | | - | | | | | | | | | | - | | |  
Transfert à Belfius Banque SA, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles.  
Date: ..... — ..... — .....

Signature: .....

*Par la présente, vous donnez l'ordre de transférer votre compte d'épargne-pension chez Belfius Banque SA.*

# Compte d'épargne-pension

**Si, dans l'autre institution financière, vous avez déjà opté pour la formule de 1.310 euros et si vous souhaitez garder ce choix chez Belfius, merci de cocher la case et de lire attentivement les informations ci-dessous.**

Normalement, vous relevez automatiquement du système de la réduction d'impôt de 30% pour un montant maximum de 1.020 euros. Mais si, cette année, vous avez déjà versé plus de 1.020 euros auprès de l'autre institution financière, vous devez également opter explicitement et irrévocablement chez Belfius pour la réduction d'impôt de 25% pour un montant maximum de 1.310 euros. De même, s'il s'avère par la suite que vous n'avez pas fait ce choix chez Belfius, vous relèverez automatiquement du système de 1.310 euros.

Pour l'année de revenus 2024, vous déclarez explicitement et irrévocablement bénéficiaire d'une réduction d'impôt de 25% sur un montant maximum de 1.310 euros, au lieu d'une réduction d'impôt de 30% sur un montant maximum de 1.020 euros. Conformément à l'article 145/8 CIR, votre choix ne s'applique qu'à l'année de revenus 2024 et il est irrévocable pour cet exercice.

Par ce choix, vous pouvez verser maximum 1.310 euros sur votre compte d'épargne-pension, mais vous n'y êtes pas obligé.

Bon à savoir:

1. Si vous versez le maximum de 1.310 euros, votre avantage par rapport à la réduction d'impôt de 30% sur un montant maximum de 1.020 euros est le plus important, car:  $1.310 \text{ euros} \times 25\% = 327,50 \text{ euros}$ , alors que  $1.020 \text{ euros} \times 30\% = 306 \text{ euros}$ .
2. Si vous versez moins de 1.224 euros, votre avantage fiscal sera moins élevé que si vous aviez opté pour la réduction d'impôt de 30% sur un montant maximum de 1.020 euros, car votre avantage fiscal sera alors inférieur à 306 euros.

Pour que votre épargne-pension soit transférée, envoyez ce document par e-mail, ainsi qu'une copie (recto/verso) de votre carte d'identité à [pension-saving@belfius.be](mailto:pension-saving@belfius.be).

Vous pouvez aussi l'apporter dans une agence Belfius proche de chez vous.

## Des questions?

N'hésitez pas à contacter Belfius Connect au 02 222 12 01 ou via [info@belfius.be](mailto:info@belfius.be), ou rendez-vous dans une agence Belfius.